

COMMUNIQUE DE PRESSE N°02 du 02 avril 2024 du CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) RELATIF A LA FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PRIVÉS DE SANTE

ABIDJAN, le 02 avril 2024. Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) salue les initiatives du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, en procédant à la fermeture de 87 cliniques fictives dans la Région du Guémon, et ce, dans le cadre de l'opération zéro clinique illégale d'ici fin 2024.

Pour rappel, aux termes d'une enquête relative au droit à la santé, réalisée du 25 juillet au 03 août 2022 dans les 31 régions administratives et le District Autonome d'Abidjan, le CNDH a relevé que sur 1464 centres de santé privés, 343 possédaient une existence légale, 99 exerçaient avec un agrément provisoire et 1022 ne disposaient d'aucune autorisation d'offre de service de santé.

Le CNDH a notifié que, l'absence d'autorisation légale des autorités compétentes pour l'exercice de la médecine par ces centres, fait courir de graves dangers sur la santé, ce qui constitue une violation des droits de l'Homme.

Le Conseil se félicite du démarrage effectif de l'opération d'assainissement dans le secteur de la santé, initiée par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, à l'issu d'un contrôle qui s'est tenu du 25 février au 02 mars 2024, à travers la Direction des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS). En effet, les missions terrain de la DEPPS, ont permis, dans les départements de Duekoué, Bangolo, Kouibli et Facobly (Région du Guémon), de fermer 79 cliniques et de notifier à 08 autres des mises en demeure sur les 87 inspectées.

Le Conseil invite les populations à la vigilance, en s'informant sur les normes en matière de santé, et encourage les autorités compétentes à poursuivre cette opération sur l'ensemble du territoire national.

Le CNDH reste disponible à accompagner le Gouvernement dans ses efforts pour une amélioration constante des droits des populations vivant en Côte d'Ivoire.

La Présidente

Namizata SANGARE

